



AUTOMNE HIVER PRINTEMPS

2023 / 2024



Les séjours DIABOLO

ORGANISATEUR DE VACANCES

WWW.DIABOLO.ASSO.FR



* Un petit avant goût *

Encore une année de passée... Et une nouvelle qui débute !!!

Le p'tit dernier vient de rentrer en CP, alors que la grande prépare son bac français...

Les feuilles des arbres vont bientôt tomber, alors qu'hier encore on farnientait au soleil sur la plage (bon, pas sur les plages des Hauts de France l'été dernier, certes...).

Eh oui, le temps passe, et comme le disait si bien mon Papi : « C'est pas avec un dentier qu'on mange les meilleures entrecôtes ».

Eh bien rendons hommage à Papi et profitons du temps qui passe !

Ça tombe bien, car cette année encore, il y aura de quoi s'éclater à fond : du sport, des jeux, tout plein de découvertes, de la neige peut-être, et en tout cas : une super ambiance de vacances !

Alors, profitons-en... Et à bientôt pour de nouvelles aventures 😊

L'ÉQUIPE DIABOLO

Sommaire

Un petit avant goût	2
Un séjour Diabolo, c'est quoi ?	3

Bien choisir et bien préparer **SON SÉJOUR**

Partir en vacances, tout un programme !	5
Je pars en colo : je m'engage !	6
Petites options & petites infos	7

Séjours AUTOMNE	
Cocktail Vitaminé	9
Objectif J.O	10

Séjours NOËL	
Noël enchanté	12
Tapis rouge vers 2024	13
Un réveillon plein d'émotions	14



Séjours **HIVER**



À fond la glisse	16
Diabolo, Objectif Lune	17
Graine d'artiste	18



Séjours **PRINTEMPS**



Aquaform	20
À fond la forme	21
Escapade Lozérienne	22

Les Week-Ends **RÉCRÉATIFS**

Les Week-ends récréatifs, c'est quoi ?	23
Les séjours Week-Ends	24

Récapitulatif des séjours	28
Conditions d'inscription	30
Conditions générales de vente	31
Diabolo a 20 ans !	32

* Un séjour Diabolo, c'est quoi ? *

Un séjour de vacances Diabolo, **C'EST ...**



SAVOIR-FAIRE ET MAÎTRISE DES ACTIONS



Des séjours faits maison : Diabolo organise elle-même tout de A à Z avec son propre personnel, son matériel, ses prestataires... Elle maîtrise tous les aspects du séjour qu'elle a construit en lien avec les demandes et besoins de ses partenaires.

PROJET



Un temps de vacances défini dans l'intérêt de l'enfant.

DYNAMIQUE DE VACANCES



Une ambiance conviviale, des rencontres, du partage, des moments de divertissement, de découverte et d'apprentissage.

ENCADREMENT



Des vacances encadrées par des animateurs volontaires, formés à cette fonction-ci.

PUBLIC



Un séjour traditionnel pour des enfants en capacité d'investir une colo de ce type.

PROXIMITÉ



Un séjour qui accueille des enfants de notre territoire, avec qui nous faisons connaissance avant la mise en place du projet.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE



Du lien entre professionnels de l'inscription jusqu'à la clôture du séjour, via divers outils de communication.

PARTENARIAT & DISPONIBILITÉ



Des échanges en toute transparence avec les partenaires nous confiant les enfants, et inversement, dès que cela s'avère nécessaire.

CADRE & RYTHME



Des séjours dont le programme est riche et déjà établi pour que les enfants aient juste à se laisser porter et à profiter ; pour qu'ils puissent faire une pause avec les stimulations qui font leur quotidien.

Un séjour de vacances Diabolo, **CE N'EST PAS ...**



Des séjours confiés à d'autres organisateurs où chacun fait comme il veut, où l'on ne peut rien appréhender et où on ne sait pas vraiment ce qu'il s'y passe...

Un mode de garde pour le p'tit Billy pour qui on n'a vraiment pas de solution.

Un catalogue d'activités digne d'un organisateur de voyage.

Une prise en charge du p'tit John, (qui a usé tous ses éduc, ses psys et ses instit) par des éducateurs ou des professionnels spécialisés.

Un séjour adapté pour des jeunes en situation de handicap, porteurs de troubles psychiatriques ou du comportement, comme la p'tite Emilie, qui relève d'une prise en charge spécifique.

La p'tite Shana qui devient le numéro 842 au moment de l'inscription et qui fera 27 heures de convoyage au départ de Marseille, pour enfin arriver sur sa colo à Nice.

Le p'tit Léo, pour lequel personne ne saura vraiment comment se sont passées ses vacances.

La culture du secret entre chaque acteur : parce qu'il ne faudrait surtout pas dire que le p'tit Willy gère difficilement la frustration avant le départ, ou alors qu'il a mangé par erreur des mûres dans les champs pendant sa colo.

Des séjours plan-plan où Lily-Rose va s'ennuyer, ne sachant pas comment occuper tout ce temps.

Des séjours où Johanna sera responsable de ses choix d'activités, alors qu'en fait elle n'a pas vraiment d'idée de ce qu'elle aime...



Bien choisir et
bien préparer
SON SÉJOUR



* Partir en vacances, tout un programme ! *

L'enfant choisit son séjour en fonction de ses envies.

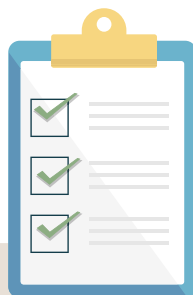
Les dates, lorsqu'il y en a plusieurs, sont ensuite définies selon les besoins de chacun.



Pré-inscription par mail ou téléphone auprès des professionnels de DIABOLO.

DIABOLO envoie une confirmation de pré-inscription accompagnée d'un devis, du dossier d'inscription précisant les pièces à joindre, de la fiche sanitaire et du trousseau.

Retour sous 15 jours du dossier complet de l'enfant : **comme ça ensuite tout le monde est tranquille avec la paperasse !**

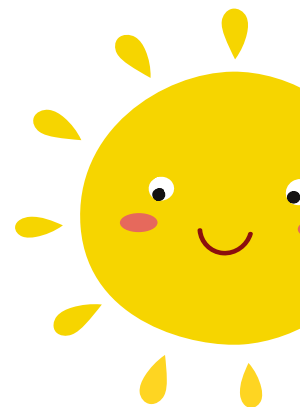


Adultes et enfants préparent tous ensemble les vacances :
**ON IDENTIFIE LE LIEU, LES ACTIVITÉS,
ON LIT LA CHARTE DES BONNES VACANCES ...**

C'est parti pour la valise !

Enfants et adultes la préparent ensemble. Cela permet aux enfants de savoir ce qu'ils emmènent.

On pense à identifier toutes les affaires avec la méthode adéquate !



**Et c'est parti
pour les vacances !!**

Environ 15 jours avant le départ, si le dossier est complet, la convocation au départ est envoyée. Elle comprend :

- Les horaires et les lieux de rendez vous
- Un livret d'accueil pour l'enfant
- La fiche trousseau
- Une étiquette pour la valise

Je pars en colo : * je m'engage ! *

**EN M'INSCRIVANT À UN SÉJOUR DIABOLO, JE M'ENGAGE À RESPECTER
LA CHARTE DES BONNES VACANCES DÉTAILLÉE CI-DESSOUS.**

**CELA GARANTIE DE BONNES VACANCES POUR TOUS.
JE LA LIE DONC AVEC BEAUCOUP D'ATTENTION.**

Article 1 Je prépare mes vacances

J'ai reçu une liste d'affaires à prendre, je prépare ma valise en comptant précisément chaque chose que j'y mets. J'évite de prendre des affaires qui ont de la valeur pour ne pas les perdre durant le séjour.

Je regarde à l'aide des documents Diabolo où se passera mon séjour et les activités que j'y ferai, pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Article 2 Je suis en vacances

Je pars en séjour avec l'association Diabolo, je pars donc en vacances avec d'autres enfants. Je fais tout ce qu'il faut pour que chacun des participants puisse profiter pleinement de ses vacances.

Article 3 Je profite des animations

Un programme d'animation est mis en place, certaines sont prévues et d'autres sont au choix. Je participe aux animations afin de profiter au maximum de mes vacances. Je ne boude pas.

Article 4

Je rend agréable le moment du repas

Je prends mon repas avec les autres participants, je partage avec chacun. Je goûte avant de dire que je n'aime pas. Je veille à ce que le moment de repas soit calme et agréable pour tous.

Article 5

Je ne gêne personne si je suis fumeur

Tous les lieux qui accueillent des enfants et des jeunes sont non fumeurs, y compris les abords extérieurs. Si je suis fumeur, je remets mon (mes) paquet(s) au directeur. Un horaire fixe pour fumer est défini avec l'ensemble des fumeurs. Je suis au courant de la loi interdisant les moins de 18 ans à acheter des cigarettes, je respecte la loi. Ainsi, lorsque je n'aurai plus de cigarette, je ne pourrai plus en racheter.

Article 6 Je veille sur mes affaires

De manière générale, je confie au directeur tout ce qui a de la valeur (portable, tablette, MP3, bijoux...), ainsi que mon argent de poche : cela reste disponible et en sécurité.

Je veille sur mes affaires et je participe à la gestion de mon linge.

Article 7 Je sais gérer ma vie affective

Je sais que les vacances favorisent les rencontres. Je suis discret sur ma vie affective afin de ne pas gêner le reste du groupe. Je m'abstiens de toute relation sexuelle durant le séjour, je préfère profiter de ces moments pour bien connaître mon amoureux(se).

Article 8 Je m'engage

Je m'engage à respecter les règles de vie du centre de vacances et à respecter la loi française. Je m'engage à faire tout ce qu'il faut pour que mon séjour se passe bien. En cas de difficulté, j'en parle aux animateurs ou au directeur.

Article 9 Je contrôle mes émotions

J'ai le droit d'être joyeux, triste, en colère, etc... Par contre je dois gérer ces émotions pour qu'elles ne perturbent pas le bon déroulement de mes vacances et de celles de mes camarades. Je n'ai pas le droit d'être violent verbalement ni physiquement, je n'ai pas le droit de fuguer. Si je ne suis pas bien, j'en parle à un adulte.



* Petites options & petites infos *



Les transports en colo



BUS

Pour les trajets intermédiaires, des bus grand tourisme, choisis auprès de partenaires réguliers de l'association, sont privilégiés.



MINIBUS

Les transports sur le lieu du séjour sont réalisés par les minibus de l'association, conduits par du personnel formé sur ce type de véhicule.

L'OPTION TRANSPORT

NOUS POUVONS VENIR VOUS CHERCHER
AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS.

Amiens	Abbeville Beauvais Arras	Compiègne Cambrai Etaples	Lille Boulogne Pontoise
▼	▼	▼	▼
GRATUIT	70 €	100 €	120 €

Si l'enfant vit en Maison d'enfants, nous pouvons venir le chercher directement sur place.

Le surcoût sera calculé lors de l'inscription en fonction de la distance.

L'OPTION ASSURANCE ANNULATION

Un évènement impondérable empêche la participation d'un jeune inscrit sur l'un de nos séjours... L'association se réserve le droit de retenir la somme correspondant à 90% du séjour, sauf si vous souscrivez à l'assurance annulation. Pour chacun des séjours, l'assurance annulation peut être souscrite afin de se faire rembourser en cas de désistement pour cause de maladie ou d'accident justifié. Voir conditions particulières d'inscriptions et conditions générales de vente.

1 semaine

22€

2 semaines

32€

3 semaines

47€



Séjours AUTOMNE

**“ UNE PETITE PAUSE
APRÈS UNE RENTRÉE ENFLAMMÉE ”**



6 - 17 ANS



Séjour à la campagne

Cocktail vitaminé

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Tu as envie d'une semaine explosive où tu vas pouvoir vivre plein d'expériences différentes ? Alors fonce vers ce cocktail vitaminé qui devrait te ravir !

Ici, pas de quoi s'ennuyer, la routine, c'est pour les paresseux à poils longs, nous on veut te faire découvrir plein de trucs variés pour que tu t'éclates à fond !

A vélo, en trot', en kayak, tes vacances s'annoncent sportives, alors enfile tes baskets et rejoins-nous !

On aime

- La diversité des activités
- Un séjour sportif & dynamique
- L'ambiance chaleureuse d'un petit groupe
- Les balades au grand air

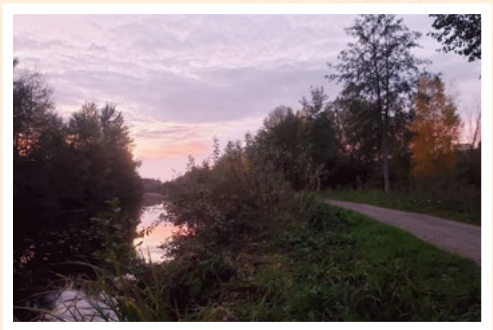
21 OCTOBRE au **28** OCTOBRE **630 €**

PROGRAMME

- VÉLO ATELIERS SPORTIFS
- TROTINETTE KAYAK (selon météo)
- JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera **18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.**

TRANSPORTS
Bus & minibus

Gîte de groupe

6 - 17 ANS



Objectif J.O

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Chasse tes baskets car elles n'ont qu'une envie : fouler l'herbe encore fraîche couverte des feuilles colorées de l'Automne !

Une semaine de séjour avec Diabolo, c'est tout ce qu'il faut pour leur mettre plein de souvenirs au compte !

Pour en profiter à fond une seule recette : Plein d'activités ! Pars à la découverte de sports originaux comme le Kinball, l'ultimate, le hockey et encore plein d'autres surprises.

Alors enfile ton Jogging et ne zappe pas le départ !!!



On aime



Une colo sportive

Des activités variées

Un séjour dynamique

L'ambiance chaleureuse du séjour



28 OCTOBRE au 04 NOVEMBRE 630 €

PROGRAMME

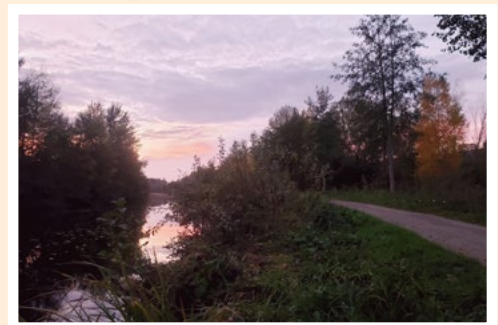
SPORTS COLLECTIFS

VÉLO PISCINE

JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.



TRANSPORTS

Bus & minibus



Gîte de groupe



Séjours NOËL

**“ POUR DES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE ENDIABLÉES ”**





Séjour à la campagne

Noël enchanté

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Voilà déjà la fin de l'année qui approche !

Il n'y a pas de raison, cette année encore il va passer gâter petits et grands avec le contenu de sa hotte.

Voyons, tu vois de qui je parle ! Un bonnet rouge, une barbe blanche...

Embarque pour une journée de Noël exceptionnelle que tu n'es pas prêt(e) d'oublier

Nous t'avons prévu une semaine de folie, pas le temps de t'ennuyer !

Oh, oh, oh

Emporte ta plus belle tenue et rejoins-nous pour une fin d'année festive qui envoie des paillettes.

Le temps d'une semaine viens avec nous clôturer cette année en beauté, plus qu'une seule chose à faire : réserve vite ta place !

6 - 17 ANS



On aime

L'ambiance chaleureuse

Le passage du Père Noël

La journée de Noël magique

Le programme dynamique & varié

23 DÉCEMBRE au 30 DÉCEMBRE

630 €

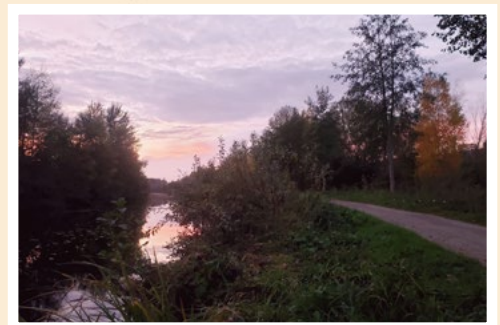
PROGRAMME

MARCHÉ DE NOËL RÉVEILLON FESTIF

ACTIVITÉS DIVERSES : Manuelle, sportive, culinaire, scientifique ...

SORTIE À PARIS LE 25 DÉCEMBRE

JEUX & VEILLÉES



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.

TRANSPORTS
Bus & minibus

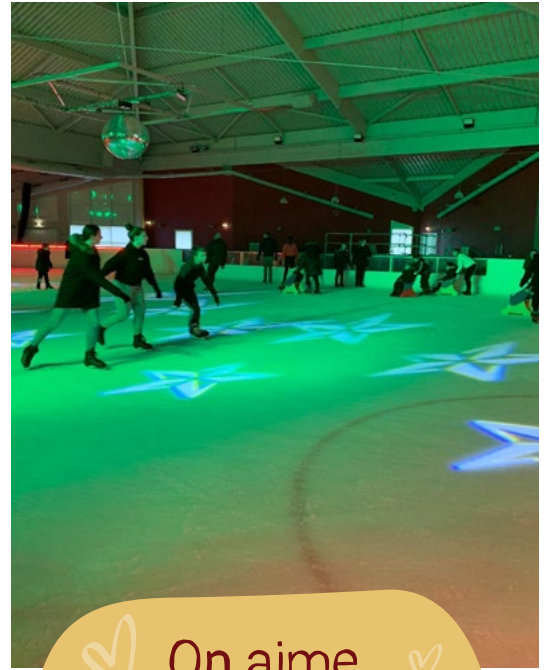
Gîte de groupe

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



11 - 17 ANS



Séjour à la campagne

Tapis rouge vers 2024

📍 Corbie (80)

Albert reporter et ses choco suisse ont bercé le monde de la pub et tu te dis « Mais pourquoi pas moi ? »

Ça tombe bien, nous avons peut-être une petite place pour toi dans notre école de journalisme et si tu insistes nous avons peut-être même de la place pour ta photo en première page.

Un clip, un court métrage, une pub... Lance toi dans l'aventure en devenant acteur, scénariste, ou encore caméraman pour couvrir en exclusivité la superbe soirée du réveillon du Nouvel an !!! Il y en aura pour tous les goûts. Et qui sait, peut-être découvriras-tu ta vocation ! Viens vite rejoindre l'équipe de tournage !

Allez, maintenant attention... Silence et... Action !!!

On aime

Une ambiance conviviale

La découverte des activités du cinéma

Un séjour spécifique pour les pré-ados/ados

Un réveillon festif

30
DÉCEMBRE
2023

au

06
JANVIER
2024

630 €

PROGRAMME



INITIATION À LA VIDÉO



RÉALISATION D'UN CLIP "Ma vie en colo"

ACTIVITÉS DIVERSES : sportives, culinaires, manuelles ...



RÉVEILLON DU 31 DÉCEMBRE



JEUX & VEILLÉES



Ce séjour accueillera **25 jeunes, 4 animateurs et 1 directeur.**

📍 Corbie (80)

Corbie est une petite ville au milieu de la campagne. Tout est réuni pour un séjour réussi !

Tu logeras dans le Lycée Saint Colette, composée de ses chambres modernes de 2 à 4 lits ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs et surtout le réveillon du 31 janvier pour commencer l'année en beauté. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) car ça creuse de couvrir l'actualité !



TRANSPORTS

Bus & minibus



Gîte de groupe

Séjour à
la campagne



6 - 12 ANS



Un réveillon plein d'émotions

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Toi pour fêter quelque chose tu vois les choses en grands ! De la musique des danses du chant... Un vrai show ! Alors viens libérer tes talents sur la scène de Diabolo, la star sur la colo ce sera toi !

Le soir du réveillon tu pourras partager avec tout le monde une veillée inoubliable au rythme de tes musiques préférées, Banana Kamura, Block M, Maître Gims seront bien sûr de la partie pour enflammer la piste de danse à tes côtés !

Pour te remettre de cette soirée de folie, un peu de Yoga pour détendre tes muscles et quelques exercices de théâtre pour réveiller ton imagination pour débiter la nouvelle année dans les meilleures conditions possibles.

Pour agrémenter un peu la semaine, tes anims t'ont préparé des jeux et des veillées ici et là.

Et maintenant, 5... 4... 3... 2... 1... place au spectacle !



On aime

Un séjour pour les artistes

Un séjour réservé aux plus petits

Un réveillon festif

Une ambiance décontractée



30
DÉCEMBRE
2023

au

06
JANVIER
2024

630 €

PROGRAMME

ATELIERS ARTISTIQUES : danse, chant, musique etc ...

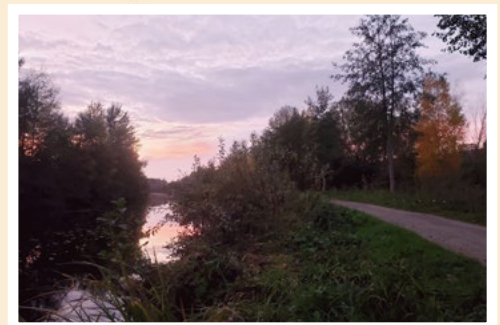
ATELIER YOGA RÉVEILLON FESTIF

JEUX & VEILLÉES



📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



**Ce séjour accueillera 18 enfants,
3 animateurs et 1 directeur.**

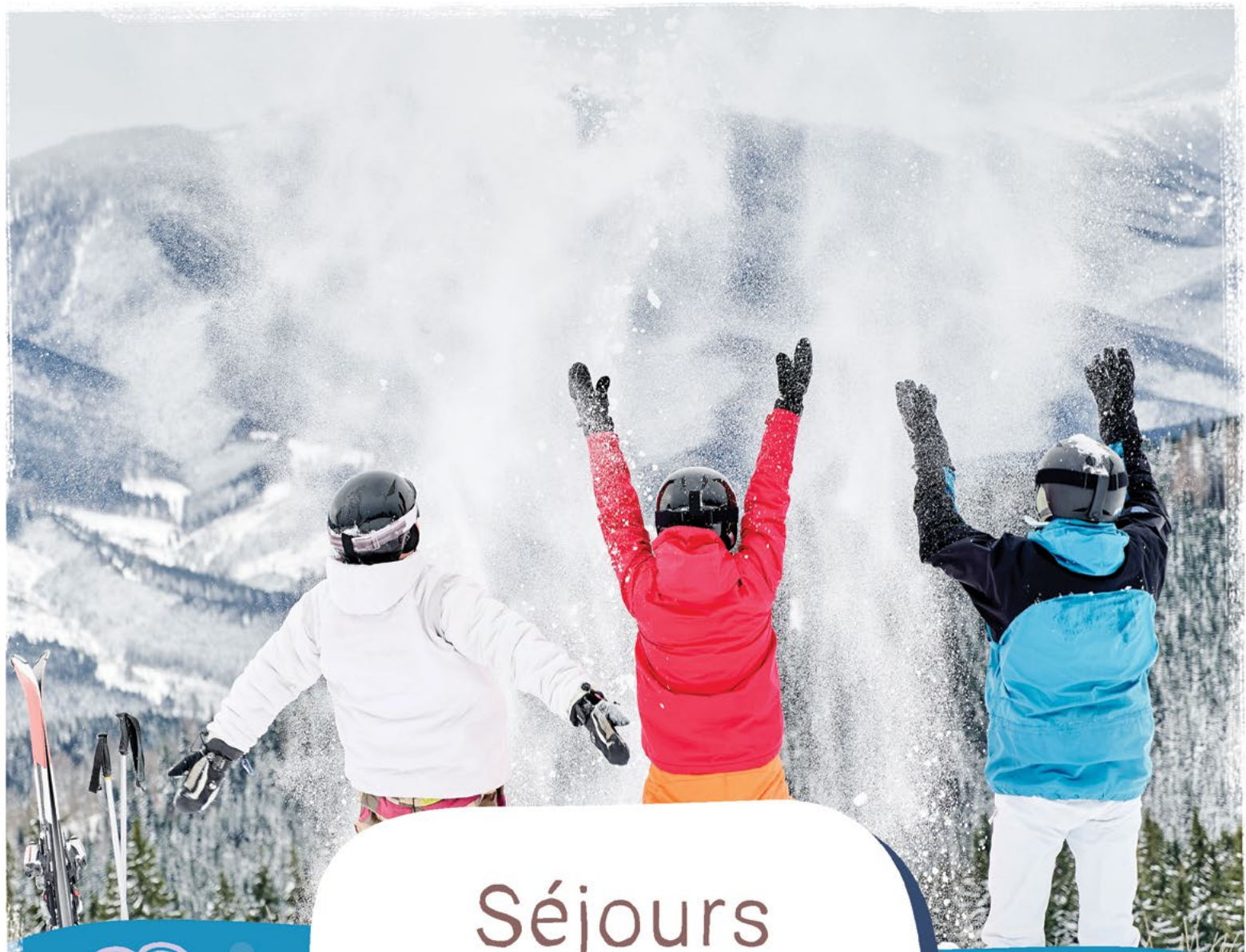


TRANSPORTS

Bus & minibus



Gîte de
groupe



Séjours HIVER

“ POUR TRANSFORMER
LE FROID EN JOIE “

11 - 17 ANS



On aime

Un séjour 100% neige

La pratique du ski tous les jours

Un séjour réservé
aux pré ados/ ados

Le cadre magnifique
du Mont Blanc

À fond la glisse

📍 Combloux (74)



Imagine : Tu te réveilles, tu ouvres les volets de ta chambre avec vue sur le mont blanc, tu enfiles ta combinaison, tu pars skier toute la journée avec ton groupe et tu découvres des paysages magnifiques à travers les différentes pistes et la vue depuis les remontées mécaniques, tu rentres te réchauffer avec une bonne douche, et tu descends dans la salle à manger déguster une superbe tartiflette. Pour clôturer la journée tu partages une veillée sympa avec les autres enfants du séjour.

Tu t'y vois déjà hein ? Aller rejoins nous vite pour te créer des souvenirs inoubliables et en prendre plein les yeux avec un séjour sportif, durant lequel tu pourras te perfectionner ou t'initier aux joies de la glisse !

23 FÉVRIER au **1^{er}** MARS **890 €**

📍 séjour du Vendredi soir au Vendredi soir

PROGRAMME

SKI
(passage des étoiles pour les débutants)

LUGE RAQUETTES

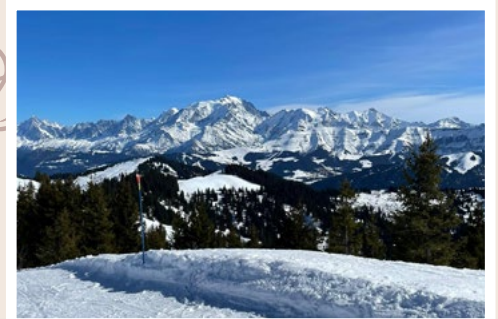
JEUX & VEILLÉES

📍 Combloux (74)

Situé en Haute-Savoie, au pied du Mont blanc, le lycée du Mont Blanc t'accueille pour des vacances pleines d'émerveillement et de découverte. À deux pas du centre-ville de Combloux, ce superbe établissement t'ouvre ses portes avec des chambres de 4 lits et notre propre salle d'activité pour de super veillées.

Nous ne serons pas tout seul, il y aura un autre groupe avec nous. Nous ne partagerons que la grande salle de restauration lors des repas qui seront préparés par le cuisinier du lycée.

Tu n'auras plus qu'à mettre les pieds sous la table après une longue journée de ski et reprendre des forces avec des plats typiquement montagnards !



**Ce séjour accueillera 25 jeunes,
5 animateurs et 1 directeur.**

 TRANSPORTS
Bus & minibus


Gîte de
groupe



Diabolo, Objectif Lune

📍 Sailly-Le-Sec (80)

« Sciences et Vie Junior », « Curionauts », « Science et découvertes »... tu connais ? Tu as envie d'en apprendre plus sur les dinosaures ? Les étoiles ? Les fusées ?

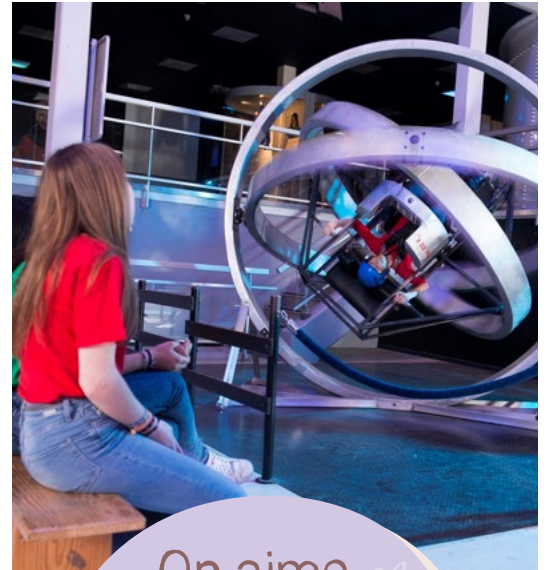
Les expériences un peu farfelues ça t'intrigue ? Faire de l'électricité avec une patate, fabriquer une lampe à lave, allumer une bougie avec de la fumée, tout ça te semble impossible ?

Avec ce séjour viens toi aussi tester différentes expériences ludiques, avec lesquelles tu partiras à la découverte du monde et de ses secrets. Alors enfile tes gants et tes lunettes de protection et prépare-toi à en prendre plein les yeux (façon de parler bien sûr) !

Séjour à la campagne



6 - 12 ANS



On aime

La diversité des activités

Un séjour original

Un séjour qui aiguise la curiosité

Un séjour convivial pour les plus jeunes

24 FÉVRIER au 02 MARS

690 €

PROGRAMME

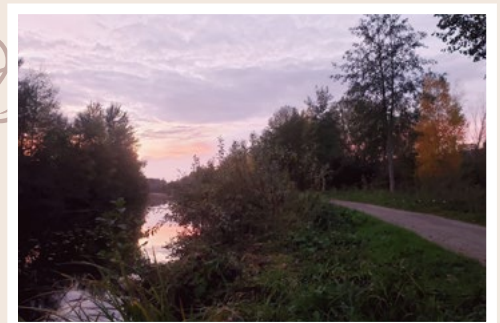
ATELIERS SCIENTIFIQUES

SORTIE À LA CITÉ SCIENTIFIQUE

JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.

 TRANSPORTS
Bus & minibus


Gîte de groupe

6 - 17 ANS



Séjour à la campagne

Graine d'artiste

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Si tu es créatif dans l'âme et que tu adores découvrir de nouvelles choses alors ce séjour est fait pour toi !

Viens à la rencontre d'un curieux personnage, passionné d'arts en tout genre, qui t'accompagnera pour la pratique de différentes activités comme la peinture, la sculpture le chant ou la danse.

Tu pourras découvrir de nouvelles choses et même enfile ton sweat à capuche t'armer d'une bombe de peinture et réaliser tes plus beaux graffitis !

Viens libérer l'artiste qui est en toi !

On aime

- La diversité des activités proposées
- Une journée = un art
- L'éveil à la curiosité
- Un séjour convivial & original

02 MARS au 09 MARS 690 €

PROGRAMME

ATELIER VIDÉO

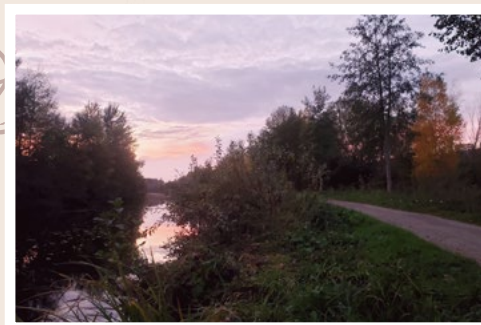
ATELIER SCULPTURE

ATELIER GRAFF ATELIER PEINTURE

ATELIER DANSE JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.

TRANSPORTS
Bus & minibus

Gîte de groupe



Séjours
PRINTEMPS

**“ POUR PROFITER À FOND
DES PREMIERS RAYONS ”**



6 - 17 ANS



Aquaforme

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Avec les beaux jours du printemps qui reviennent, rien de mieux pour préparer son bronzage estival que de se rafraîchir dans le grand bain !

Les plaisirs de l'eau s'offrent à toi entre baignades et sports nautiques, viens participer à des jeux et des sorties ludiques, au cours desquels tu vas exercer tes talents de navigateur.

Mais ce n'est pas tout ! L'eau au cœur de ce séjour, tu la découvriras sous toutes ses formes, au travers d'expériences et d'ateliers scientifiques qui devraient te surprendre.

Alors prends ton maillot de bain, on t'attend pour le grand plouf !

Séjour à la campagne



♡ On aime ♡

Une thématique rafraîchissante

Les activités aquatiques

La diversité du séjour

Un séjour à la fois sportif & culturel

20 AVRIL au **27** AVRIL **690 €**

PROGRAMME

PISCINE

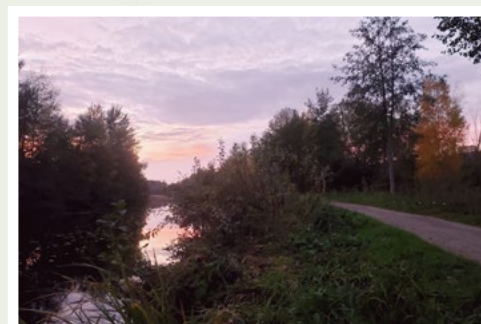
KAYAK ou PADDLE

ATELIERS SCIENTIFIQUES

JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.

 TRANSPORTS
Bus & minibus


Logement en dur

6 - 11 ANS



Séjour à la campagne

À fond la forme

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Tes jambes te démangent et les vacances sans activités sportives ça va bien 5 minutes ?

Tu préfères vivre en plein air et pratiquer une multitude de sports différents ? Alors ce séjour devrait te séduire !

Ici, pas de quoi s'ennuyer : la routine, ce n'est pas pour nous, nous on veut te faire découvrir plein de choses !

Tu pourras donc dépenser ton énergie à travers des activités comme le roller ou le vélo mais aussi affronter des copains lors de tournois sportifs collectifs et pleins d'autres !!!

Alors enfile ton jogging et tes baskets pour une semaine de folie !



♥ **On aime** ♥

La diversité des activités proposées

Le dynamisme du séjour

Un séjour réservé aux plus jeunes

Un séjour sportif

27
AVRIL au **04**
MAI

690 €

PROGRAMME

VÉLO

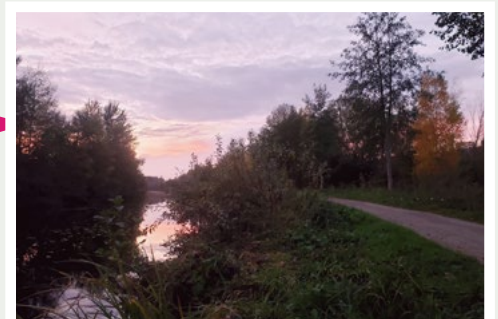
ROLLER PISCINE

SPORTS COLLECTIFS

JEUX & VEILLÉES

📍 Sailly-le-Sec (80)

Sailly-Le-Sec est un petit coin de campagne au cœur des marais. C'est l'assurance de vacances reposantes mais aussi sportives : les chemins de randonnées pour le vélo, le canal pour pagayer, les marais pour pêcher... Tout est réuni pour un séjour réussi ! Tu logeras dans la maison familiale « les Rainettes », ultra moderne, composée de ses chambres de 2 à 5 lits, avec salles de bain privatives, s'il te plaît ! Il y a la grande salle à manger et la cuisine dans laquelle tu prépareras de bons petits plats avec tes animateurs. Et oui, sur cette colo, c'est toi le chef (et tous les autres aussi !) Si le soleil est au rendez-vous tu pourras aussi manger dans la petite cour et peut être même y faire un barbecue !



Ce séjour accueillera 18 enfants, 3 animateurs et 1 directeur.

 TRANSPORTS
Bus & minibus


Gîte de groupe

10 - 17 ANS



Séjour à la montagne

Escapade Lozérienne

📍 La Canourgue (48)

Besoin de te dégourdir les jambes durant le printemps ? Pas de panique les magnifiques paysages de la Lozère sont là pour ça.

Émerveillement, amusement et changement d'air garantis avec ce séjour montagnard où tu pourras dépenser toute ton énergie à travers de nombreuses activités, mais surtout profiter d'une bonne ambiance entre jeunes de ton âge pendant toute une semaine.

Pour en profiter à fond, on te conseille de prévoir ton maillot de bain bien sûr, mais aussi ton petit pull ! Eh oui, en avril en Lozère, les températures peuvent avoir des allures de montagnes russes ! C'est ça aussi, les joies de la montagne !

Alors, prêt, à t'éclater ? Embarque ton sac à dos, c'est parti pour une superbe escapade Lozérienne !

♡ On aime ♡

Des paysages époustouffants made in Lozère

Les activités montagne

Un séjour spécifique pour les pré-ados/ados

Un gîte situé au coeur de la nature

27
AVRIL au

04
MAI

730 €

PROGRAMME

★ SPÉLÉOLOGIE ou ESCALADE (selon la météo)

★ RANDONNÉE DANS LES GORGES DU TARN

★ PISCINE VISITE D'UNE FROMAGERIE

★ JEUX & VEILLÉES

📍 La Canourgue (48)

La Lozère, avec ses paysages merveilleux, t'accueille pour ce séjour en plein cœur de la montagne.

Ton séjour se déroulera dans un village de gîtes, le long d'un ruisseau et d'un lac, bordé par de grands espaces qui te permettront de te défouler lors de parties de thèque endiablées.

Bercé par le soleil toute la journée, tu auras l'occasion de cuisiner, participer à la vie quotidienne du groupe, le tout avec tes supers animateurs. Tu dormiras dans une chambre comprenant 2 à 6 lits.

A deux pas de là, la petite ville de La Canourgue, typique des petites bourgades lozériennes te garantit émerveillement et chaleur !!! C'est aussi ça le charme de la Lozère.



Ce séjour accueillera 20 jeunes, 3 animateurs et 1 directeur.



TRANSPORTS
Bus & minibus



Logement en dur



Les Week-ends
RÉCRÉATIFS

“ UNE PETITE PAUSE BIEN MÉRITÉE ”



Les week-ends récréatifs, * c'est quoi ? *

Une petite pause pour souffler
entre 2 semaines d'école



L'occasion de retrouver mes frères
et sœurs ou des amis de colo



Un mini-séjour, pour changer d'air, rien que pour moi qui
n'ai pas trop l'occasion de quitter la maison




L'occasion de découvrir DIABOLO et que les anim fassent
connaissance avec moi, pour me préparer à un plus long séjour

Pour tous les séjours week-ends,

📍 Sailly-Le-Sec (80)

6 - 17 ANS

 18 enfants
1 directeur + 2 animateurs


Logement
en dur

 TRANSPORTS
Bus & minibus

**INSCRIS-TOI VITE,
LES WEEK-ENDS SE REMPLISSENT À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE !**



Apprenti secouriste

SPORTS & AVENTURE

Du 30 septembre au 1^{er} octobre 2023

Du 07 au 08 octobre 2023

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Tu veux découvrir les gestes qui sauvent tout en t'amusant ?
Ou tu rêves de devenir pompier ?

Alors enfilles tes baskets et rejoins nous pour un weekend riche en découverte sur le domaine du secourisme...

PROGRAMME

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS AVEC LA CROIX ROUGE

JEUX VEILLÉES

On aime

La découverte des gestes citoyens

L'initiation aux premiers secours

Une nouvelle thématique

260 €



À la découverte des métiers

ART & CULTURES

Du 18 au 19 novembre 2023

Du 09 au 10 décembre 2023

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Tu rêves de devenir vétérinaire, boulanger ou bien même agriculteur ?
Ou tu ne sais pas encore ce que tu veux faire plus tard ?

Alors ce weekend est fait pour toi, tu partiras à la découverte de divers métiers à travers des visites et des ateliers au contact direct des professionnels.

PROGRAMME

DÉCOUVERTE DE MÉTIERS

JEUX VEILLÉES

On aime

Les moments entre copains

Le contact avec les professionnels

Une nouvelle thématique

260 €



À fond le ski

SPORTS & AVENTURE

Du 20 au 21 janvier 2024

Du 27 au 28 janvier 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Tu n'as jamais skié mais ça te tenterait bien d'essayer ? Le froid ce n'est pas pour toi ?
Tu ne veux pas partir trop loin de chez toi ?

Alors ce weekend est fait pour toi entre descente en ski et chocolat chaud, tu vas pouvoir profiter des joies de la montagne sans les inconvénients !

PROGRAMME

SKI LUGE

CUISINE MONTAGNARDE

JEUX VEILLÉES

On aime

L'occasion de faire du ski à deux pas de chez soi

Les repas montagnards

Un séjour qui s'adapte à tous les niveaux

La raclette du samedi soir

260 €



La tête dans les étoiles

ART & CULTURES

Du 03 au 04 février 2024
Du 10 au 11 février 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Pourquoi une étoile ça brille ? Comment elles naissent ? Pourquoi le Soleil est chaud ?

Tu n'as jamais eu de réponse à tes questions, alors ce weekend est fait pour toi, pour comprendre le monde qui nous entoure et nourrir ta curiosité.

PROGRAMME

PLANÉTIARIUM

ATELIER SCIENTIFIQUE

JEUX VEILLÉES

On aime

La sortie au planétarium

Les activités en lien avec l'astronomie

Découvrir tout en s'amusant

Une thématique scientifique

260 €



La pêche, ça donne la pêche !

NATURE & ANIMAUX

Du 23 au 24 mars 2024
Du 06 au 07 avril 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

Pour toi, weekend rime avec pêche et nature ?

Alors rejoins nous pour un weekend au vert.

Au programme : De la pêche et une balade aux Hortillonnages.

Bref un weekend rempli de charme pour le petit Robinson que tu es !

PROGRAMME

PÊCHE

DÉCOUVERTE DES HORTILLONNAGES

JEUX VEILLÉES

On aime

Le contact avec la nature

La découverte des hortillonnages

Les moments entre copains au bord de l'eau

Le barbecue du mid

260 €



Trio sportif

SPORTS & AVENTURE

Du 18 au 20 mai 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

6 - 10 ans

📍 Ribemont sur Ancre (80)

10 - 17 ans

Le printemps est là, le soleil brille. Il faut se remettre en forme en prévision de l'été.

Alors paddle, kayak, vélo ou rando sont au programme de ce weekend ! Enfile tes baskets et rejoins nous !

PROGRAMME

BALADE À PIED OU À VÉLO (SELON L'ÂGE)

BALADE EN KAYAK OU PADDLE

JEUX VEILLÉES

On aime

Un long weekend de trois jours pour bien en profiter

Des activités variées et dynamiques

Les activités nautiques

Les deux groupes d'âges

370 €



On aime

- Découverte de la Baie de Somme
- La sortie à la plage
- Les premiers rayons de soleil
- La dose de vitamine D

260 €

Rencontre en Baie de Somme

NATURE & ANIMAUX

Du 1^{er} au 02 juin 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

« Bienvenue en terre inconnue », plonge à la découverte de la Baie de Somme ! Tu partiras à la rencontre de la faune et la flore typique de cet endroit !

Tu profiteras également des premiers rayons de soleil lors d'un pique-nique à la plage entre copains !

Bref ça sent le weekend ultra sympa tout ça !

PROGRAMME

SORTIE À LA PLAGE

DÉCOUVERTE
DU MARQUENTERRE

JEUX VEILLÉES



On aime

- Les balades en vélo
- Un weekend au grand air
- Le barbecue du samedi soir
- Les moments entre copains

260 €

À fond le guidon

SPORTS & AVENTURE

Du 15 au 16 juin 2024

📍 Sailly-Le-Sec (80)

L'idée de faire du vélo durant un weekend te plait bien ?

Alors mets ton casque et ton gilet et direction les chemins pour découvrir la campagne sous un autre angle !

Quelques coups de pédales et c'est l'évasion, le grand air, les oiseaux qui chantent, tout est réuni pour te permettre de te vider la tête !

Pré requis :
Savoir faire du vélo

PROGRAMME

BALADE EN VÉLO

JEUX SPORTIFS

JEUX VEILLÉES

Ce séjour accueillera 20 enfants,
2 animateurs et 1 directeur.

* Récapitulatif des séjours *

Séjours AUTOMNE

	Lieux	Âges	Dates	Tarifs
Cocktail vitaminé	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	21/10/23 au 28/10/23	630 €
Objectif J.O	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	28/10/23 au 04/11/23	630 €

Séjours NOËL

	Lieux	Âges	Dates	Tarifs
Noël enchanté	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	23/12/23 au 30/12/23	630 €
Tapis rouge vers 2024	Corbie (80)	11/17 ans	30/12/23 au 06/01/24	630 €
Un réveillon plein d'émotions	Sailly-le-Sec (80)	6/12 ans	30/12/23 au 06/01/24	630 €

Séjours HIVER

	Lieux	Âges	Dates	Tarifs
À fond la glisse	Combloux (74)	11/17 ans	23/02/24 au 01/03/24	890 €
Diabolo, Objectif Lune	Sailly-le-Sec (80)	6/12 ans	24/02/24 au 02/03/24	690 €
Graine d'artiste	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	02/03/24 au 09/03/24	690 €

* Récapitulatif des séjours *

Séjours PRINTEMPS

	Lieux	Âges	Dates	Tarifs
Aquaforme	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	20/04/24 au 27/04/24	690 €
À fond la forme	Sailly-le-Sec (80)	6/11 ans	27/04/24 au 04/05/24	690 €
Escapade Lozérienne	La Canourgue (48)	10/17 ans	27/04/24 au 04/05/24	730 €

Les Week-Ends RÉCRÉATIFS

	Lieux	Âges	Dates	Tarifs
Apprenti secouriste	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	30/09/23 au 01/10/23 07/10/23 au 08/10/23	260 €
À la découverte des métiers	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	18/11/23 au 19/11/23 09/12/23 au 10/12/23	260 €
À fond le ski	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	20/01/24 au 21/01/24 27/01/24 au 28/01/24	260 €
La tête dans les étoiles	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	03/02/24 au 04/02/24 10/02/24 au 11/02/24	260 €
La pêche, ça donne la pêche !	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	23/03/24 au 24/03/24 06/04/24 au 07/04/24	260 €
Trio sportif	Sailly-le-Sec (80) Ribemont-sur-Ancre (80)	6/10 ans 10/17 ans	18/05/24 au 20/05/24	370 €
Rencontre en Baie de Somme	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	01/06/24 au 02/06/24	260 €
À fond le guidon	Sailly-le-Sec (80)	6/17 ans	15/06/24 au 16/06/24	260 €

* Conditions d'inscription *

Conçus pour les personnes adultes présentant une déficience intellectuelle déclarés auprès des directions départementales de la cohésion sociale, nos séjours sont conçus dans le respect des normes en vigueur. Notre attention est portée sur la réussite des vacances des vacanciers, en tenant compte de la sécurité et de l'hygiène. L'inscription à l'un des séjours figurant dans notre catalogue vous engage à l'acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières d'inscription.

POUR S'INSCRIRE

En tant que structure, vous pouvez inscrire les personnes nominativement. Nous pouvons également mettre en place une convention d'accueil d'un nombre défini de personnes. L'inscription s'effectue par correspondance. Votre demande sera prise en considération dès lors que vous nous aurez retourné :

- **Un dossier d'inscription, la fiche de présentation du vacancier et la fiche médicale signés et consciencieusement complétés. Vous les trouverez en annexe du catalogue ou sur notre site internet : www.vacances-mistigri.fr**
Le dossier d'inscription, la fiche de présentation du vacancier et la fiche médicale comportent des mentions obligatoires, tout dossier incomplet, ou raturé ne pourra être pris en compte.
- **1 chèque d'acompte de 30 %** du prix total du séjour libellé à l'ordre de « l'association Diabolo ». Vous recevrez en retour par courrier une confirmation d'inscription au séjour demandé.

COMMENT NOUS REGLER

Le solde du paiement devra être versé au plus tard 21 jours avant le début du séjour. En cas d'inscription tardive, c'est à dire dans les 21 jours précédents le départ, l'intégralité du montant du séjour devra nous être adressé. Vous pouvez régler par C.C.P ou par Chèque Bancaire au nom de l'Association Diabolo.

NOS TARIFS

Tous les prix figurant dans nos brochures peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse en fonction des variations du taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. Par ailleurs, au vu des incertitudes pesant sur les modalités d'encadrement des séjours et le statut des équipes d'animation, tout changement législatif ou réglementaire pourra entraîner une hausse du prix des actions. A réception du dossier d'inscription, si l'activité concernée fait l'objet d'une modification, Diabolo informe le participant qui peut alors soit confirmer son inscription dans les nouvelles conditions, soit retirer son inscription ou rechercher une autre activité. La confirmation d'inscription et la facture associée, reflétant les conditions, notamment de prix et d'activité, convenues lors de son inscription définitive, sont adressées à chaque inscrivand. Faute pour le participant de contester cette confirmation et la facture dans un délai de quinze jours à compter de sa réception, seuls les prix indiqués sur nos brochures feront foi en cas de contestation.

Nos prix comprennent :

- l'hébergement en pension complète
- les transports au départ d'Amiens ou de Lille (le départ et retour d'un autre lieu, en fonction du nombre de participants, seront soumis à un surcoût)
- les activités et animations
- l'encadrement qualifié
- le matériel pédagogique
- les visites et excursions éventuelles
- l'assurance responsabilité civile
- les options en surcoût :
 - **Transport** : Permet le voyage du vacancier, aller et retour, dans la commune de votre choix.
 - **Assurance Annulation MAIF** : Permet l'indemnisation du séjour dans certains cas d'imprévu, ne permettant pas la participation au séjour.

AIDE AUX VACANCES

Certains organismes peuvent soutenir financièrement, sous certaines conditions, la participation à l'un de nos séjours. Ces organismes décrits ci-dessous peuvent verser des aides pour couvrir tout ou partie du solde du séjour. Rencontrez-les et renseignez vous : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Comité d'Entreprise, services sociaux, associations caritatives...

Les chèques ANCV ne sont valables que si ceux-ci nous sont parvenus avant le séjour.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

Modification et annulation des séjours

- Du fait de l'organisateur
L'annulation des actions proposées du fait de l'organisateur, imposée par des circonstances majeures ou pour assurer la sécurité des vacanciers, entraînera le remboursement immédiat des sommes versées pour la participation au séjour. En cas d'annulation du séjour du fait de l'organisateur pour tout autre motif, il sera fait application des conditions prévues par l'article R211-12 du Code du Tourisme présenté dans les conditions générales de vente.

Lorsque, avant le départ, le séjour est modifié du fait de l'organisateur, sur un élément essentiel telle qu'une hausse significative du prix, il est possible dans un délai de 7 jours après en avoir été averti, soit de résilier le contrat d'inscription sans pénalité et obtenir le remboursement immédiat des sommes versées, soit d'accepter de participer au séjour modifié. Un avenant au contrat sera établi, tenant compte de ces modifications.

- Du fait de l'inscrivand

Tout désistement ou annulation quel qu'en soit le motif, doit être notifié par lettre recommandée adressée à Diabolo

Frais d'annulation

L'annulation de l'inscription du fait de l'inscrivand entraîne dans tous les cas une retenue de 40 € au titre des frais de dossier.

Pour toute annulation intervenant à 30 jours ou moins de la date de départ, le barème de frais de désistement appliqué sera de :

- 25% ► pour toute annulation survenant entre 31 et 20 jours avant le séjour, avec un minimum de 40€
- 50% ► entre 19 à 8 jours
- 75% ► 7 à 2 jours avant le départ du séjour
- 100% ► à moins de 2 jours du séjour

Frais de recouvrement

En cas de recours contentieux pour le recouvrement des factures impayées, il sera perçu des frais forfaitaires de dossier de 30€.

Assurance annulation (facultatif)

Vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. La garantie pourra être mise en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

- Le décès du participant, de son conjoint ou concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe ; de la personne figurant sur le même bulletin d'inscription que lui ; de ses frères, sœurs, beaux frères, belles sœurs.
- Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours.

- [...]

Toutefois, elle ne peut s'exercer :

- Pour tout fait provoqué intentionnellement par le participant,
- Pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident préexistant à la souscription du contrat,
- [...]

Voire « conditions d'octroi de la garantie annulation », définies par la MAIF et visibles sur www.diabolo.asso.fr

Assurance de responsabilité civile

L'association diabolo, 10 rue du maréchal Leclerc 80800 Sailly-le-sec a souscrit une assurance RAQVAM n°3096469k auprès de la MAIF

REGLEMENT INTERIEUR

Dans le cas de majeurs protégés, un signalement sera fait à la famille ou au tuteur pour toute violation grave de la loi, ou du règlement intérieur du centre de vacances. En cas de mise en danger de soi ou des autres, une exclusion pourra être envisagée. Dans ce cas, l'exclu ne sera remboursé d'aucune somme et son retour sera à la charge de sa famille ou du tuteur.

RECLAMATIONS

Les réclamations éventuelles concernant les séjours devront être adressées par lettre recommandée à Diabolo dans un délai de 3 mois après le séjour. Toutefois la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, objets de valeur, ou espèces.

VOYAGE

Dans les 21 jours précédant le départ, nous vous informerons du déroulement du voyage, des modes de transport utilisés à l'aller et au retour. Les horaires prévus peuvent subir des modifications par les entreprises de transport (cars, trains, avions...) indépendantes de notre volonté.

Les éventuels traitements médicamenteux accompagnés obligatoirement d'une ordonnance devront être remis au **chef de convoi** juste avant le départ.

* Conditions générales de vente *

Conformément à l'article R.211-14 du Code du Tourisme qui intègre la loi du 14 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-5 à R.211-13 du même code :

Art. R.211-5 - Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

Art. R. 211-6 -Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les repas fournis ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas notamment de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour, ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour, cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte, à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-10 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-11, R.211-12 et R. 211-13 ;
- 12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

Art. R. 211-7 -L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. R. 211-8 -Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Le nombre de repas fournis ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-10 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-6 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie, dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art. R 211-9 -L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art. R 211-10 -Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art. R 211-11 -Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur : un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties, toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art. R 211-12 -Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art. R 211-13 -Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



En 2023 et 2024,

Diabolo fête ses 20 ans



ET COMME UN ANNIVERSAIRE, C'EST PLUS SYMPA
DE LE FÊTER TOUS ENSEMBLE, NOUS NOUS RETROUVERONS
À L'OCCASION DE DIVERS ÉVÈNEMENTS PENDANT UN AN ...

Surveillez votre boîte aux lettres !

UNE INFO, UNE INSCRIPTION ?

CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE D'ORGANISATEURS OU RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
AFIN DE DÉCOUVRIR D'AVANTAGE CHAQUE SÉJOUR !

VACANCES@DIABOLO.ASSO.FR

03 22 42 02 25

